



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

BULLETIN de la FSU 85

LA ROCHE/YON BELL PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

déposé le 13 janvier 2023

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

enseignement, éducation, recherche, culture, formation, insertion



**ENGAGÉ-ES POUR UNE
SOCIÉTÉ PLUS JUSTE**

*Ce bulletin vous a été envoyé
grâce aux fichiers
informatiques des syndicats
de la FSU 85.*

*Conformément à la loi du 8
janvier 1978, vous pouvez
avoir accès ou faire effacer
les informations vous
concernant en vous adressant
à la FSU 85.*

Commentaire relevé sur la pétition intersyndicale « **Retraites : Non à cette réforme injuste et brutale** »

« Selon Bruno Le Maire, la réforme "rapportera 17,7 milliards d'euros en 2030 aux caisses de retraite". Alors que les 40 plus grandes entreprises françaises ont distribué 80 milliards d'€uros à leurs actionnaires en 2022...
Vous voyez l'anomalie ? »



* le gouvernement «ne se projette pas dans l'idée d'une mobilisation massive» déclare Olivier Véran

Trimestriel - N° CPPAP 0625 S 07359
ISSN 1249-0415

Directeur de la publication : J-J BOBIN

Imprimerie FSU 85

FSU 85 - Pôle Associatif

71 Bd Aristide Briand - BP 01 - 85001 La Roche/Yon Cedex

tél. : 02 51 05 56 80 - courriel : fsu85@fsu.fr

site : <http://sd85.fsu.fr>

SOMMAIRE

page 2 : Conditions de travail
page 3 : Rémunérations
pages 4 à 7 : La retraite
page 8 : Mobilisation

L'édito

« **Moi, ce qui m'énerve le plus, c'est le fait qu'on le dise et qu'il n'y ait pas d'action derrière** ».

Cette phrase entendue d'une infirmière pourrait se répéter dans de nombreux domaines à juste titre. Les choix politiques faits depuis plusieurs décennies ne se font pas au service des populations par le renforcement des services publics mais bien au profit de quelques-uns par le versement de dividendes et par l'évasion fiscale. Alors, que faisons-nous ? Nous continuons de supporter individuellement nos difficultés en les gérant par des démissions, des arrêts maladies, de la souffrance au travail, en nous renfrognant et en acceptant sans cesse notre dégradation ? Ou en nous mobilisant ?

Nous nous y refusons et **nous appelons à vous mobiliser massivement**. Le gouvernement fait le pari d'une faible mobilisation*. Faisons ensemble la démonstration du contraire. Fermons un maximum d'écoles et d'établissements et retrouvons nous sur les différents lieux de manifestations.

Nous ne méritons pas ce traitement injuste et brutal.

Allons-y ensemble pour marquer notre rejet.

**Les co-secrétaires départementaux,
Gisela LEFEBVRE et Jean-Jacques BOBIN**

Le temps de travail :

Il est convenu que les personnels de l'éducation nationale sont toujours en vacances. A force de l'entendre, on n'en convient pas du tout. D'ailleurs, les données officielles sur la question sont transparentes :

- Moyenne du temps total dans l'établissement dans l'Union Européenne : **740 heures** dans le 1er degré, **659 heures** dans le 2nd degré.
- En France , temps d'enseignement statutaire pour un-e enseignant-e :
 - dans le 1er degré : **900 heures** (avant-dernière place devant les Pays-Bas)
 - dans le 2nd degré : **720 heures** (seuls 3 pays font moins bien).

Les Français sont soumis théoriquement à la durée légale de travail, soit 1607 heures par an. Une durée largement dépassée de l'aveu même de la DEPP qui reconnaît un temps de travail hebdomadaire de 45 heures pour les profs. « *Mais, au contraire d'autres métiers, elle n'y constitue pas le seuil à partir duquel sont calculées les heures supplémentaires* ». Le travail invisible de l'enseignant n'entre donc pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit de le payer en heures supplémentaires.

Que propose le gouvernement ?

La charge de travail grandissante n'est pas prise en compte par le ministère qui veut conditionner toute augmentation salariale à du travail en plus : des primes au lieu d'une revalorisation du point d'indice :

- Décret du 29 décembre 2022 autorisant les fonctionnaires à cumuler leur emploi avec **une activité de conduite de car scolaire**.
- Professeurs des écoles : intervention au collège en 6^e pour faire du soutien en maths et français

Il y a peut-être moins d'élèves dans les classes alors ?

Les classes plus chargées que dans d'autres pays. Ce n'est pas la FSU, qui le dit mais le ministère lui-même par la voix de la DEPP. Les enseignants et leurs élèves le subissent quotidiennement.

Le constat est douloureux pour les enseignants français.

Dans l'Union Européenne, les moyennes sont de 12,2 élèves en préélémentaire, 13,6 en élémentaire, 11,8 dans l'équivalent du collège et 11,2 dans l'équivalent du lycée.

En France, la moyenne est de 23,2 élèves par classe en maternelle, 18,4 en élémentaire, 14,6 au collège et 11,3 au lycée.

Augmentation ces dernières années suite aux suppressions de postes engendrées par les différentes réformes, notamment dans le second degré, sans véritable prise en compte de la difficulté scolaire.

Multiplication des groupes et des niveaux au lycée.

Des écoles ou établissements secondaires peuvent avoir une grande variation dans l'Indice de Position Social des familles qui ne se répercute pas dans les sommes allouées pour leur fonctionnement par le département.

Que propose le gouvernement ?

Rentrée 2023 : 481 suppressions d'emplois de professeurs, 8381 suppressions de postes en 6 ans, la casse continue !

Sur ce point, comme sur d'autres, Pap Ndiaye s'inscrit dans la droite lignée de la politique menée par son prédécesseur.

Dans l'académie de Nantes, **ce seront 78 postes supprimés** dans le 1er degré (15 en Vendée) et 30 dans le 2nd (5 en Vendée).

Ben alors, la paie doit compenser ?

Faisons un rappel rapide de quelques déclarations de ces dernières années

- "Nous sommes à l'aube d'une revalorisation historique des professeurs et des personnels de l'Education nationale." Jean-Michel Blanquer *Tweet du 06/01/2019*

- "300 euros pour tout le monde en moyenne en 2020". *BFMTV mercredi 28/08/2019, Jean-Michel Blanquer annonce des "augmentations de salaire" et omet de préciser "par an".*

- Alors qu'Emmanuel Macron avait jusqu'alors décidé de conditionner des revalorisations à l'exercice de nouvelles missions, il promet désormais de revaloriser les salaires de l'ensemble des enseignants. "De manière inconditionnelle", a-t-il précisé lors de son débat face à Marine Le Pen, **mercredi 20 avril 2022**. La hausse de salaire serait néanmoins plus importante pour les enseignants qui adhèreraient au "nouveau pacte" promis par le Président-candidat.

- "Nous avons commencé une revalorisation du salaire des professeurs, j'irai jusqu'au bout de celle-ci et elle n'est pas conditionnée à quoi que ce soit", a détaillé le président sortant lors de interview sur France Inter le **vendredi 22 avril 2022**, reconnaissant que les propos qu'il avait tenu, notamment lors de la conférence de presse présentant son programme, avaient créé "du trouble et ne m'ont pas aidés à être compris".

Le ministre de l'Education nationale, Pap Ndiaye annonce **jeudi 7 juillet 2022** sur France Inter des discussions à venir sur le sujet avec les organisations syndicales et promet un

"choc d'attractivité" pour revaloriser le métier d'enseignant.

Emmanuel Macron s'y est engagé **jeudi 25 août**. «**Aucun enseignant ne débutera sa carrière sous 2000 euros nets mensuels**».

Pap Ndiaye **30 août 2022** sur RTL :

"Les salaires ne sont plus à la hauteur des travaux et des efforts demandés" - «*Il faut aussi toucher aux milieux de carrière, de manière qu'il y ait une revalorisation attractive*» - [ces revalorisations seraient] «*significatives*»

Macron, **lettre de rentrée 2022** :

« *Le salaire des enseignants aura ainsi augmenté d'environ 10 % et aucun professeur ne commencera sa carrière à moins de 2 000 euros net à compter de la rentrée 2023.* »

Avez-vous constaté des changements sur votre bulletin de paie ?

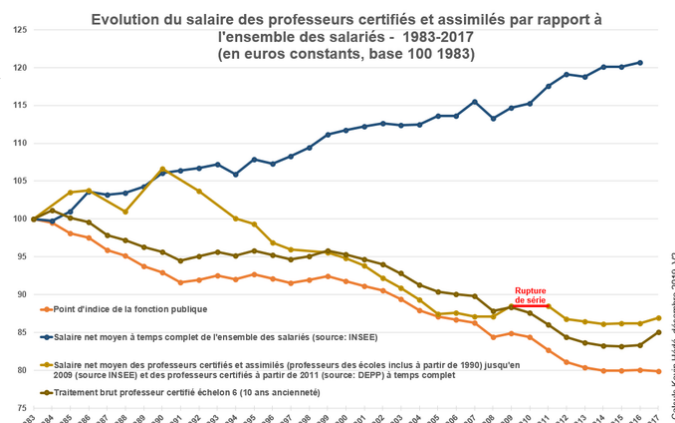
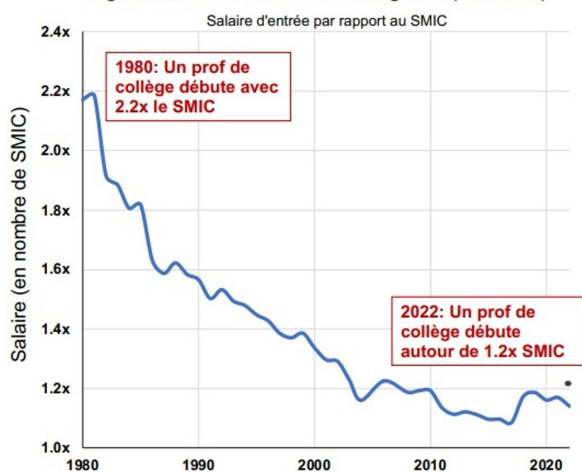


Figure 2. Chute du salaire des enseignants (1980-2022)

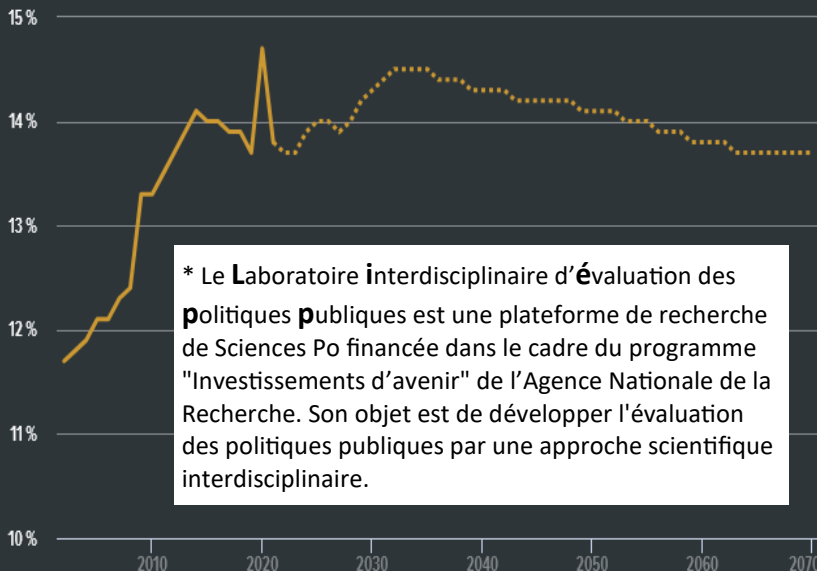


Lecture: Le salaire brut d'entrée (hors primes) des professeurs certifiés et assimilés est passé de près de 2.2 fois le SMIC en 1980 à moins d'1.2 fois le SMIC en 2022. L'inclusion de la prime d'attractivité (depuis 2021, point noir) fait passer le salaire de 1.14x le SMIC à 1.21x le SMIC. Les données prennent en compte l'inflation.
Sources et séries: Lucas Chancel, voir lucaschancel.com/enseignants

mencera sa carrière à moins de 2 000 euros net à compter de la rentrée 2023. »

Retraites : pas de dérapage des dépenses

Dépenses de retraites observées et projetées selon le scénario central du COR, en % du PIB



* Le **Laboratoire Interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques** est une plateforme de recherche de Sciences Po financée dans le cadre du programme "Investissements d'avenir" de l'Agence Nationale de la Recherche. Son objet est de développer l'évaluation des politiques publiques par une approche scientifique interdisciplinaire.

N. B. : à cause d'un « artefact statistique », les projections entre 2027 et 2032 sont biaisées. Le scénario central du COR prévoit une hausse de la productivité du travail de 1 % par an.

Source : COR



Michaël Zemmour

est maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et codirecteur de l'axe "Politiques socio-fiscales" du LIEPP*. Ses recherches portent sur l'économie politique du finance-

ment de l'État social. Ses travaux explorent principalement trois directions :

- 1) L'usage des dépenses fiscales et niches sociales dans les politiques sociales et d'emploi en France et en Europe;
- 2) les liens économiques et politiques entre progressivité des prélèvements, taux de prélèvement et redistribution;
- 3) l'évolution des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale en Europe.

« **Contrairement à ce que beaucoup de libéraux nous assurent depuis des années, notre régime de retraite n'est pas menacé. L'acharnement de l'actuel président à vouloir repousser l'âge de départ, en cas de deuxième mandat, est donc en bonne partie motivé par des raisons idéologiques.** »

[Mickaël Zemmour le 25 mars 2022](#)

Drôle de timing ! Le gouvernement réforme le système des retraites pour en limiter le déficit au moment même où il affiche un excédent budgétaire pour la seconde année consécutive : 3,2 milliards d'euros en 2022, après les 900 millions d'euros dégagés en 2021.

Certes, la situation devrait – légèrement – se dégrader dans les prochaines années. Le déficit attendu en 2027 est de 10,7 milliards d'euros. Ce qui pèse peu face aux 350 milliards d'euros de

dépenses totales du système chaque année.

Mais ce déficit est-il dû à un dérapage des dépenses ou à un manque de recettes ? La réponse du Conseil d'orientation des retraites (COR) est claire et nette : il n'y a « *pas de dynamique non contrôlée des dépenses de retraites* », lit-on dans son dernier rapport publié en septembre 2022.

Rapportées au PIB, les dépenses devraient se maintenir autour de 13,8-13,9 % sur le quinquennat. La suite de l'histoire est moins lisible à cause

d'un « artefact statistique » : le COR a pris l'hypothèse du gouvernement qui est d'atteindre progressivement le plein-emploi en 2027, avant d'appliquer à nouveau son hypothèse centrale qui est celle d'un taux de chômage structurel à 7 %. Ainsi, puisque le chômage remonte artificiellement après 2027, le PIB baisse et donc les dépenses de retraites rapportées au PIB augmentent. Mais cela n'est qu'un biais de statisticien et ne reflète pas la réalité.

Ce n'est qu'à partir de 2032 que les projections se fondent finalement sur les hypothèses classiques du COR. Et jusqu'à 2070, la tendance est à une stagnation, voire une légère baisse des dépenses : elles s'élèveraient à 13,7 % du PIB dans le scénario central du COR, à savoir une hausse de 1 % par an de la productivité du travail (qui, au passage, était jusqu'à cette année le scénario le plus pessimiste du COR...). Et ce, sans toucher ni à l'âge de départ légal, ni à la durée de cotisation.

Le déficit est donc bien lié à un manque de recettes. Par exemple, celui estimé pour 2027 résulte essentiellement d'un manque de ressources, lié aux mesures d'économies sur la fonction publique territoriale et hospitalière (gel du point d'indice, revalorisation en dessous de l'inflation, hausse de la part de primes qui, elles, ne sont pas soumises à certaines cotisations, réduction ou moindre augmentation des effectifs, etc.) qui réduisent le volume des cotisations collectées (en pourcentage du PIB) et in fine creusent le déficit des retraites, mais participent à la réduction du déficit public global.

S'il est légitime de chercher des solutions pour résorber le déficit du système, introduire une mesure d'âge comme le report à 64 ans n'est en aucune façon nécessaire pour « sauver » notre système par répartition, contrairement à ce que répète le gouvernement.

« Le gouvernement veut précipitamment mettre en place une réforme des retraites parce qu'il trouve que les dépenses des retraites ne baissent pas assez vite, (elles baissent déjà), et qu'il veut les baisser plus vite pour financer des baisses d'impôts aux multinationales. Ce n'est pas le ton que j'utilise habituellement mais c'est l'analyse que le gouvernement donne lui-même » Mickaël Zemmour septembre 2022

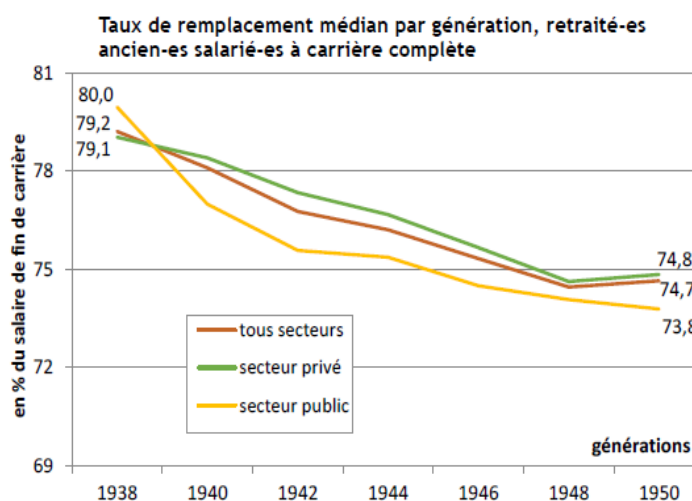
Qu'est-ce que le taux de remplacement ?

Le taux de remplacement c'est ce que représente la première pension en proportion du dernier salaire.

Graphique

« Quel que soit le secteur d'activité considéré (secteur privé ou public), le taux de remplacement médian diminue de presque 5 points entre les générations 1938 et 1948 » (rapport du COR Juin 2021).

Si le taux semble se stabiliser pour la génération 1950 pour le secteur privé à tout juste moins de 75 %, il continue de chuter dans le public en raison du gel du point d'indice des fonctionnaires (73,8 %), et il est désormais inférieur à 70% en moyenne.

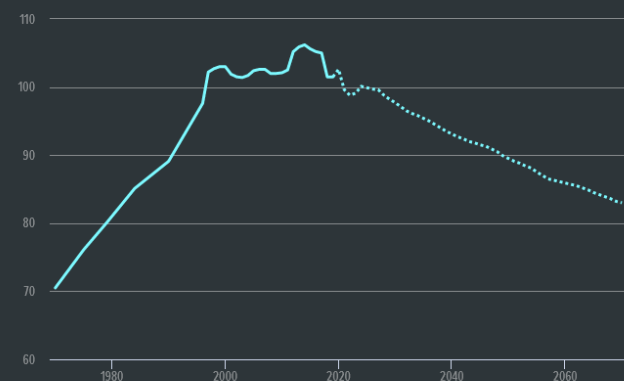


Source : DREES, EIR 2016 ; Insee, panel tous salariés.

**Moins de retraites,
plus de dividendes !**

Une baisse programmée du niveau de vie relatif des retraités

Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population, observé et projeté, en %



Lecture : en 2019, dernière année observée, le niveau de vie moyen de l'ensemble des retraités représentait 101,5 % de celui de l'ensemble de la population.

N.B. : Le COR bâtit ses projections sur quatre scénarios de gains de productivité du travail. Nous avons retenu ici l'hypothèse centrale du COR : une hausse de 1% par an de la productivité du travail et un taux de chômage à 7% de la population active.

Source : COR et Insee



Alternatives
Economiques

« La durée de la retraite est déjà en train de se raccourcir, les gains d'espérance de vie ayant déjà été mangés par les réformes passées », expliquait l'économiste Michaël Zemmour à Alternatives Economiques en novembre.

Sans nouvelle réforme, selon le scénario central du COR, il faudra attendre la génération née en 1982 pour retrouver une retraite de même durée que la génération née en 1949 (25,7 ans).

Avec la réforme envisagée par Emmanuel Macron, évidemment, la situation va davantage se corser. La génération née en 1970 ne pourra prétendre passer que 23,1 ans en retraite. Et ce n'est qu'à partir de la génération née en 1998 que les futurs pensionnés connaîtront une retraite aussi longue que leurs grands-parents nés en 1949.

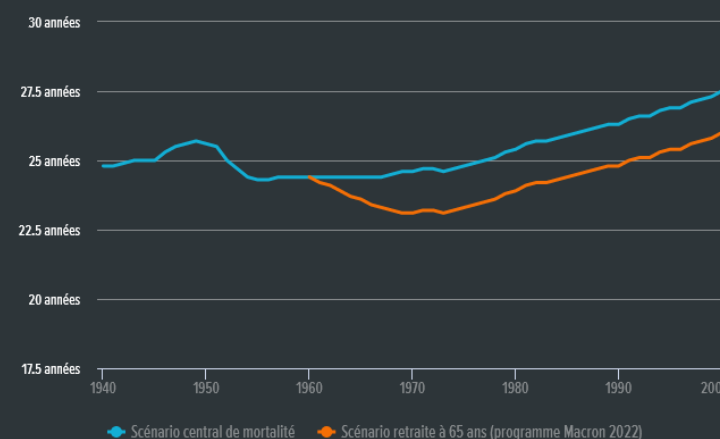
Aujourd'hui, le Président et le gouvernement affichent une autre raison : piocher dans les ressources des caisses de retraites pour éventuellement financer d'autres besoins tout en baissant à nouveaux les impôts des entreprises qui pourront alors accroître les dividendes !

**Pas de retraites pour
les pauvres !**

L'injustice est déjà grande, les inégalités sont socialement très marquées à 62 ans, âge légal actuel ouvrant droit au départ en retraite : 25 % des hommes parmi les 5% les plus pauvres n'en profitent pas car, ils sont déjà morts. Avec le système actuel, parmi les 20% les plus pauvres, 35% des hommes et 19% des femmes ont une espérance de retraite inférieure à 10 ans, contre 12% et 7% des 20% les plus riches. La réforme Macron réduirait ce temps déjà très court pour les plus pauvres.

Les futurs retraités en profiteront moins longtemps

Espérance de durée de retraite, par génération, en nombre d'années



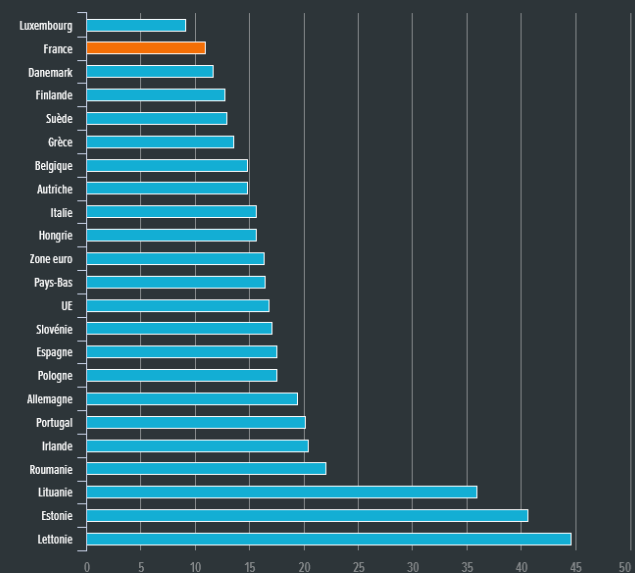
Source : COR 2022, calculs de Michaël Zemmour



Alternatives
Economiques

La pauvreté des plus âgés particulièrement faible en France

Taux de pauvreté des plus de 65 ans, comparaisons avec les pays de l'Union européenne



Source : Eurostat



Alternatives
Economiques

Un système de retraites perfectible mais efficace

Au moins, l'argent que l'on dépense en payant les retraites de nos aînés n'est pas gaspillé. Cela mérite d'être souligné, car ce n'est pas toujours le cas en matière de dépenses publiques. En témoigne le taux de pauvreté des plus de 65 ans, particulièrement faible en France. Avec 10,9 % de personnes âgées qui vivent sous le seuil de pauvreté (à 60 % du niveau de vie médian), l'Hexagone affiche l'une des meilleures performances européennes. Et c'est nettement moins que le taux de pauvreté de l'ensemble de la population française (14,4 % en 2021, selon Eurostat).

Retour à la « retraite pour les morts » ou pour les invalides ?

Repousser l'âge de départ à la retraite n'est pas acceptable, car l'espérance de vie en bonne santé n'est pas extensible, notamment pour les catégories professionnelles les plus exposées aux différentes formes de pénibilité.

L'espérance de vie à la naissance a progressé de 35 années au cours du vingtième siècle, mais l'espérance de vie sans incapacité était en 2019 de 64,6 ans pour les hommes et 65,9 ans pour les femmes.

En outre plus d'un quart des personnes de 55 à 64 ans déclaraient être limité-es dans leur vie quotidienne par un problème de santé.

Pourquoi veulent-ils baisser les pensions ?

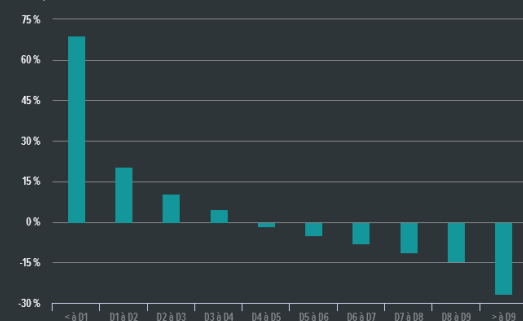
Lors des réformes précédentes, la baisse des pensions était présentée comme le seul moyen pour équilibrer les comptes et pour plafonner la part des dépenses de retraites dans le PIB. Alors qu'il a toujours été possible d'accroître les ressources à la mesure des besoins !

Briser un système qui a pourtant fait ses preuves !

En organisant de pauvres retraites et des retraités pauvres, les libéraux veulent briser la confiance dans la répartition, faire croire aux actifs et actives et aux jeunes qu'ils et elles n'auront pas de retraites, pour qu'ils-elles se tournent tout naturellement vers l'épargne retraite et les fonds de pension !

La retraite protège et améliore le niveau de vie des plus modestes

Evolution du niveau de vie moyen entre 2010 et 2016 des personnes parties à la retraite en 2013, par décile de niveau de vie, en %



Source : Insee



Alternatives
Economiques

« Il n'y a pas de déficit dangereux du système de retraite. Pour qu'il n'y ait pas de déficit jusqu'en 2040, il faudrait une hausse de cotisation de moins de 0,15 % (employeurs et salariés) par an. Cela ne représente que quelques euros. »

« Il y a une mise en scène du gouvernement pour faire passer sa réforme ».

[Mickaël Zemmour septembre 2022](#)

Tu t'y vois à 64 - 65 - 66 ?



Mardi 17 janvier

Visio éducation nationale
de 18 heures 30 à
19 heures 30

Lien sur le site de la FSU85

Thèmes abordés :

- [la réforme du collège en lien avec l'école primaire](#)
- la réforme du lycée professionnel
- L'attractivité du métier
- la retraite



Mobilisons-nous le 19 janvier

Manifestation à **Fontenay le Comte**

Place Verdun à **10 heures**

Manifestation à **La Roche sur Yon**

Place Napoléon à **14 heures**

